

**DELIBERATION****2024/16****RECONDUCTION DU DISPOSITIF « PLANTONS LE DÉCOR »
CONVENTION 2024-2027**

L'an deux mille vingt-quatre le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 3, Votants : 10

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : Mme Christelle MAES par Mme Marie DETÉRME, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Thierry VERDAVINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

« Plantons le décor » est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières d'origine locale mise en place par les Espaces Naturels Régionaux (ENRx) en partenariat avec 27 territoires de la Région Hauts-de-France.

Le PETR du Pays de Thiérache est engagé dans ce dispositif depuis 2020. Sont éligibles à celui-ci les particuliers, les collectivités territoriales, les associations ou encore les exploitants agricoles.

Plantons le décor offre la possibilité de réaliser des projets de plantations, d'aménagement Paysager, de trames écologiques, de boisements paysagers ; de préserver la biodiversité et l'originalité des paysages de votre territoire en Nord-Pas de Calais ; de contribuer au développement durable de la région ; d'avoir une aide en ligne pour concevoir vos projets et d'avoir une information et des conseils de professionnels spécialisés le jour de la livraison des plants et des contacts locaux dans les territoires partenaires.

Considérant le succès croissant du dispositif sur le territoire de la Thiérache, il est proposé de reconduire le partenariat avec les Espaces Naturels Régionaux pour déployer à l'échelle de la Thiérache le dispositif « Plantons le décor ».

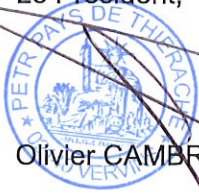
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE la convention de partenariat 2024/2027 avec les Espaces Naturels Régionaux pour la mise en oeuvre régionales de l'opération "Plantons le décor" ;

AUTORISE le Président à signer ladite convention et à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en oeuvre de cette opération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Secrétaire de séance

Bernadette HEDIART